

BUREAUX: Rue Nain, 1.
Roubaix, Tourcoing.
Trois mois. 10 f.
Six mois. 19
Un an. 37

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GERANT: A. HERBET
Le Nord de la France:
Trois mois. 11 f.
Six mois. 22
Un an. 44

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béglin, libraire, rue Grande-Chaussée.

ROUBAIX, 29 JUIN 1871

Elections du 2 juillet
A L'ASSEMBLEE NATIONALE.

NORD.

Candidats du Comité national:

De NÉDONCHEL, propriétaire-agriculteur, Maire de Jolimetz, près Le Quesnoy.
Alfred DUPONT, Avocat à Douai, ancien Bâtonnier, Président de la société d'agriculture, sciences et arts.

BULLETIN QUOTIDIEN

L'Assemblée nationale semble déterminée à entreprendre la liquidation morale et politique de l'empire. On a remarqué les applaudissements, à coup sûr fort significatifs qui, hier, sur tous les bancs, ont accueilli les paroles de l'honorable duc d'Audoubert-Pasquier dirigées contre les 20 années de démoralisation impériale.

Aujourd'hui nous avons sous les yeux le texte du projet de loi présenté par M. Le Royer et ayant pour objet la nomination d'une commission de 30 membres à l'effet de procéder à une enquête sur les causes de la guerre de 1870, sur la situation politique et financière de la France au moment où elle fut déclarée par l'Empire et sur la manière dont cette guerre a été conduite.

L'exposé des motifs de ce projet de loi est ainsi conçu :

L'Assemblée, dirigée par des mobiles divers, a voulu que la lumière se fit, sur les actes du gouvernement de la défense nationale, sur ceux de la délegation de Tours et de Bordeaux.

Les membres du gouvernement de la défense nationale ont eux-mêmes réclamé l'urgence de cette mesure.

Il y avait peut-être mieux à faire.

Une enquête solennelle sur les causes de la guerre de 1870, sur la situation politique et militaire de la France au moment où elle fut déclarée, sur la manière dont elle a été conduite, s'imposait comme une obligation impérieuse.

A Bordeaux, vous avez prononcé la déchéance de l'homme qui, en 1851, avait mis la main sur la représentation nationale et foulé aux pieds son serment et les lois.

C'était l'expiation politique d'un attentat; c'était la sanction de l'imprévoyance, de l'imprudence, causes de nos désastres.

La sollicitude nationale s'est rassurée. Cela ne suffit pas.

Il faut compléter le dossier de l'empire; il faut que les générations futures soient édifiées sur les causes du dernier acte de l'un de ces prétendus sauveurs, qui, sous prétexte de mandat providentiel, de salut public, exploitent dans un intérêt exclusivement personnel, les défaillances momentanées d'un peuple.

L'enseignement sera fécond. Il pourra en résulter la nécessité non moins féconde pour la justice répressive, d'accomplir son devoir.

La nation sera désormais mise en garde contre ceux qui songent à la ramener sous leur domination néfaste, après l'avoir conduite aux abîmes.

Suit le projet de loi dont voici le texte: Art. 1er. Une commission de 30 membres sera nommée dans les bureaux, à l'effet de rechercher par voie d'enquête:

1° Les causes de la guerre de 1870;

2° La situation politique et militaire de la France, au moment où l'empire déclara la guerre;

3° La manière dont cette guerre a été conduite.

Art. 2. Tous les documents diplomatiques, administratifs et militaires, seront mis par le Pouvoir exécutif, à la disposition de la commission.

Art. 3. Un rapport sera fait à l'Assemblée.

LES ÉLECTIONS DU 2 JUILLET.

Il faut voter, avons-nous dit. Mais pour quel faut-il voter?

Les électeurs du département du Nord se trouvent en présence de quatre candidats.

Deux d'entre eux, MM. Henri de Nédonchel et Alfred Dupont offrent aux hommes d'ordre toutes les garanties désirables. Ils promettent un loyal concours au Gouvernement pour la défense de l'ordre social si violemment attaqué. L'honorabilité de leur vie est entière. L'indépendance de leur caractère est absolue, et nous sommes assurés qu'ils seront les gardiens non moins vigilants des libertés publiques, que les défenseurs énergiques de l'ordre.

Ils se présentent aux électeurs sous le patronage du Comité National, qui, remporté au 8 février une éclatante victoire sur tous les comités révolutionnaires du département. Ils s'associeront, s'ils sont élus, à la politique si sage et si

prudente de la députation actuelle du Nord, politique de conservation et de liberté, d'apaisement et de réparation.

Deux autres candidats se présentent aux suffrages des électeurs, MM. Testelin et Faidherbe.

M. Testelin est connu dans notre département comme l'un des plus avancés du parti républicain.

Il fut l'un des hommes de 48. Il a été, sous les dernières années de l'Empire, le chef de la démocratie révolutionnaire de Lille. Au lendemain du 4 septembre, nommé par Gambetta commissaire générale de la défense pour les départements du Nord de la France, il essaya, sans succès, de remplir une mission au-dessus de ses forces. Incapable d'organiser une armée, eut-il, à défaut de talent militaire, le courage civil? Il avait des pouvoirs dictatoriaux.

Pourquoi a-t-il souffert, à la tête de l'armée, un général pareil au général Robin? Il pouvait, d'un trait de plume, le destituer, et il eut la coupable condescendance de le tolérer jusqu'au scandale de Saint-Quentin. M. Testelin, candidat républicain au 8 février, a échoué avec toute la liste dont il était le chef de file. Nous ne doutons pas que le scrutin du 2 juillet ne lui réserve un échec non moins complet et non moins significatif.

M. Faidherbe, lui aussi, est candidat républicain aux élections du 2 juillet.

Pourquoi nous oblige-t-il à le combattre? Pourquoi sa conduite politique est-elle équivoque? Pourquoi ses vertus civiques ne sont-elles pas à la hauteur de ses capacités militaires?

Le général Faidherbe pouvait mettre son nom, son prestige et son influence au service du parti conservateur. Il a préféré se faire l'instrument des révolutionnaires. Il marche à la remorque de M. Testelin. Il est chaudement patronné par le Progrès du Nord, journal qui n'a jamais dissimulé ses sympathies pour la Commune de Paris. Sa candidature est appuyée par les républicains rouges de tout le département. Si du moins le général Faidherbe avait donné aux électeurs quelques explications sur la ligne politique qu'il compte suivre! Mais non. Il garde le silence. Et nous en sommes réduits à nous demander avec inquiétude quelle est au juste la signification de cette candidature politico-militaire.

Il est du devoir de tous les conservateurs de la combattre énergiquement.

(Petit Journal du Nord).

En feuilletant la collection du Progrès du Nord, toujours intéressante à lire, nous avons retrouvé un fait dont la mémoire s'est un peu perdue, et qu'il est utile de rappeler aux lecteurs.

Le général Faidherbe, on le sait, fut mis en disponibilité, sur sa demande, vers le 10 ou 12 mai dernier.

Le 16 du dit mois, le Progrès du Nord publiait l'avis suivant, auquel nous conservons jusqu'à son caractère typographique :

On nous écrit de Guise :

« La ville de Guise, qui s'est distinguée aux dernières élections par l'intelligence de son vote, se signale encore aujourd'hui par un élan de patriotisme que nous sommes heureux d'enregistrer.

« A peine la nouvelle de la mise en disponibilité du général Faidherbe était-elle connue dans cette localité qu'une souscription s'ouvrait pour protester contre ce fait incroyable, qui est flétri dans les termes suivants :

PROTESTATION contre la mise en disponibilité du brave général FAIDHERBE.

Souscription à DIX CENTIMES Pour lui offrir une ÉPÉE D'HONNEUR.

Au moment où le Gouvernement de Versailles accable de ses faveurs les hommes du coup d'Etat du 2 décembre et laisse dans l'oubli les généraux républicains qui, comme Faidherbe, ont fait des prodiges pour sauver l'honneur de la France, il importe que tous les bons citoyens, que tous les gens de cœur protestent contre de tels actes; c'est ce que nous lions en apportant notre modeste offrande à cette souscription toute populaire.

(Suivent 500 signatures.)

Cette souscription toute populaire a beaucoup de succès: ouvriers, commerçants, soldats, employés, tous apportent avec un entrain incroyable leur protestation à 10 CENTIMES.

Cinq cents noms figurent sur la première liste que publie le Guetteur de Saint Quentin, 500 autres suivront de près.

Ces cinq cents souscriptions dont on n'a jamais entendu parler, ne furent suivies d'aucune autre. Pour nous servir d'une expression familière, la souscrip-

tion fit un four complet. Les cinq cents décimes de Guise restèrent avec leurs cinquante francs sur les bras. Il n'y avait pas moyen d'offrir une épée même dans les prix doux.

Mais la question n'est pas là.

On remarquera les termes dans lesquels cette souscription est annoncée. C'est un élan patriotique que le Progrès est heureux d'enregistrer. C'est une protestation contre le fait INCROYABLE de la mise en disponibilité et ce fait est FLÉTRI dans les termes qu'on vient de voir.

On ne manque pas d'ajouter que le gouvernement de Versailles accable de ses faveurs les hommes du coup d'Etat du 2 décembre et laisse les généraux républicains dans l'oubli. Or, il faut que les gens de cœur protestent contre de tels actes et c'est ce que font les 500 souscripteurs, au dire du Progrès, qui assure que 500 autres arrivent en foule bien qu'on ne les ait jamais vus.

Maintenant, quel est le caractère de cette manifestation de Guise?

Qu'on remarque la date, 16 mai, c'est-à-dire au plus fort de la lutte entre le gouvernement de Versailles et les communards.

C'est ce moment que les cinq cents Guisais choisissent pour protester contre le gouvernement de Versailles et pour le flétrir.

C'est à ce moment que le Progrès consent à donner sa publicité, son appui, sa haute approbation à cette attaque violente contre le gouvernement de Versailles.

C'est à ce moment, enfin, que le général Faidherbe ne juge pas à propos de protester contre une manifestation d'un caractère évidemment en opposition formelle avec le gouvernement auquel, quelques jours auparavant, il avait promis son concours. Il laisse la manifestation de Guise suivre son cours et battre en brèche, dans la mesure de ses moyens, dans notre département, avec l'aide du Progrès, ce même gouvernement que les communards attaquaient à Paris.

Or, voici qu'aujourd'hui que ce gouvernement a vaincu les communards, aujourd'hui qu'il est tout puissant, voilà qu'on se rallie à lui avec enthousiasme; on le veut soutenir, on le carresse; il est le gouvernement du pays par le pays et pourvu qu'il nous donne notre petite république nous ne lui demanderons rien de plus.

Mais alors quelle est cette contradiction singulière?

On flétrissait le gouvernement de M. Thiers chancelant le 16 mai sous les murs de Paris!

On l'encense aujourd'hui qu'il est au faite des grandeurs et de la puissance!

Quel est donc ce mystère et qui éclairera les électeurs à ce sujet. Or, il est important qu'on sache à quoi s'en tenir pour voter.

(Mémorial de Lille.)

M. le général Faidherbe a fait aux électeurs du Pas-de-Calais un honneur qu'il a refusé jusqu'ici à ceux du Nord. C'est qu'il espère sans doute réussir mieux dans ce département que dans le nôtre où sa candidature ne paraît pas avoir grande chance de succès.

Il a adressé à M. Lenglet, président du comité électoral républicain d'Arras, la lettre suivante qui semble vouloir être une profession de foi.

Monsieur, Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer que la candidature que vous m'avez offerte et que j'ai acceptée, était adoptée par l'opinion libérale dans le Pas-de-Calais.

C'est que tous les hommes sensés et amis de leur pays comprennent qu'aujourd'hui, la République, présidée et dirigée par M. Thiers, est le seul obstacle qui empêche les royalistes et les bonapartistes d'en venir aux mains, ceux-là pour replonger la France dans les ténèbres, ceux-ci pour en achever la démoralisation.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

Général L. FAIDHERBE.

Eh bien! dit le Pas-de-Calais, c'est triste, et nous sommes sincèrement affligés de voir un illustre général se mettre ainsi à la disposition d'un avocat devenu préfet par la grâce du 4 septembre et conservé par le dictateur Gambetta.

M. le général Faidherbe, qui ne s'est pas mis à la disposition de M. Thiers pour combattre les communards de Paris, accepte ce qui lui offre M. Lenglet; et, du premier coup, le voilà forcé de chanter la palinodie et de pratiquer la calomnie à la façon du Siècle et autres journaux plus ou moins suspects de communisme.

M. Faidherbe se place aujourd'hui derrière M. Thiers, que ses amis ont si hautement accusé d'injustice à son endroit: c'est une habileté du parti qui veut prendre sa revanche

des élections de février, mais ces sortes d'habiletés ne peuvent tromper personne; elles ne peuvent que compromettre le caractère de l'illustre général, qui s'y prête si docilement. Un militaire doit s'exprimer avec plus de franchise. Il y a, dans sa mise à la retraite, quelque chose de louche, sur quoi il conviendrait de s'expliquer; il y a, dans la palinodie d'aujourd'hui, une marque de faiblesse qui pourra laisser intacte la réputation du général, mais qui ne promet pas une politique énergique et de principe.

Or, ce n'est pas un général qu'il s'agit de nommer le 2 juillet, mais un représentant du peuple.

Et M. Faidherbe, qui est un homme instruit, qui doit être un homme sérieux, prétend que la royauté replongerait la France dans les ténèbres. Il a vécu sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, alors que s'est produite la plus magnifique éclosion littéraire, artistique et scientifique que la France eut vue depuis le siècle de Louis XIV. Est-ce que M. Faidherbe en est encore aux frères ignorants, dont les élèves obtiennent partout la première place dans les concours?

Eh bien! nous le répétons, c'est triste. Avec de telles idées, M. Faidherbe pourra représenter la république du Siècle et autres journaux plus ou moins communards; il ne représenterait pas les populations laborieuses et amies de l'ordre de notre département.

LETRE DE PARIS

Paris, 27 juin 1871.

C'est au milieu d'une véritable fièvre financière que je vous écris. Tout le Paris rentier ou capitaliste est en l'air. Dès ce matin, je pourrais dire avant l'aurore, des queues formidables de souscripteurs se sont formées à la porte des mairies et des autres locaux désignés pour recevoir l'argent et la souscription des prêteurs. Les employés commis à cet effet, font preuve d'une grande activité, mais l'attente du public n'en est pas moins grande, tant les demandes sont considérables. Pour obvier à l'encombrement, on a admis, vous le savez peut-être, les clients des établissements de crédit à déposer dès hier leurs demandes d'emprunt. Cette précaution n'est certes pas restée inutile, car autrement on ne sait trop comment la souscription aurait pu se poursuivre avec ordre, au palais de l'Industrie surtout qui ayant été transformé en succursale du ministère des finances, a vu affluer à ses guichets une véritable foule.

En somme, tout se passe très-correctement, chaque souscripteur étant admis à son tour et selon l'ordre de sa venue. Il n'y a aucun passe-droit.

L'établissement à Londres d'une agence financière française pour le service de l'emprunt, a excité, il est vrai, quelques jalousies dans les rangs de nos spéculateurs. Cette agence, créée par un arrêté du ministre des finances, publiée ce matin dans le Journal officiel, et qui payera les coupons du nouveau 5 0/0 au change fixe de 25 fr. 30 centimes la livre sterling, ne portera-t-elle pas préjudice à notre 3 0/0 dont les arrérages ne sont pas payés en or? C'est ce que l'on se demande dans le monde de la coulisse. Mais le gros du public n'a pas à s'en inquiéter et pour cause, car notre billet de banque n'a nullement cessé et ne cessera point de valoir le pair. Cela étant, aucun avantage particulier ne sera réservé aux souscripteurs du 5 0/0 à Londres.

On a prétendu, en outre, que la cause plus réelle de la baisse d'hier, est que le trésor a accordé aux agents de change et aux institutions de crédit 1/4 0/0 de commission sur les souscriptions qu'ils centraliseraient, ce qui aurait permis de faire des ventes gigantesques. Mais c'est encore là une rumeur plus qu'aventurée. L'emprunt continue à jouir de la plus grande faveur.

En ce qui concerne spécialement la Bourse, elle a été aussi, durant le marché, sous le coup d'une vive animation à cause des réalisations de plus en plus nombreuses faites en vue de l'emprunt et auxquelles la rente ne parvient pas à se soustraire. De là, la faiblesse fait qu'après avoir touché 52 35, elle est revenue à 52 15 au comptant et à 52 12 1/2 à terme. Les chemins de fer français ont donné lieu également à des arbitrages fort nombreux qui ont provoqué sur différentes lignes une réaction sensible. Mais tout cela n'est que momentané.

La situation électorale en est toujours au même point. C'est dire que nous n'avons pas encore de listes de candidats émanant des comités ou de l'initiative de tout autre groupe réfléchant une influence quelconque. Serons-nous plus avancés demain? Nul ne saurait l'affirmer, et, pourtant, comme je vous l'écrivais hier,

et à plus forte raison, puisque voici déjà un jour de moins d'ici au 2 juillet, le temps presse plus que jamais.

La faute de ces retards, il faut bien le dire, n'incombe nullement aux candidatures qui sont en nombre plus que suffisant pour qu'elles puissent être l'objet d'un choix efficace et donner lieu à une ou plusieurs listes satisfaisantes, elle réside entièrement dans le trop grand nombre de comités, dans leur organisation tardive, dans le mécanisme de leurs rapports avec le Comité central, dont l'autorité a même du mal à se faire reconnaître.

Je sais bien qu'il y a des gens qui prétendent que ce retard est le résultat d'une tactique ayant pour objet de ne produire les listes, en quelque sorte qu'à leur dernier moment, afin d'empêcher ainsi qu'elles ne soient, comme aux derniers scrutins, l'objet de critiques et de discussions qui réagissent, à ce point sur la discipline électorale, que les votants ne savaient plus au jour du vote sur qui décidément devait porter leur choix.

La vérité est que d'aucun côté, du moins dans les camps de l'Union parisienne et de l'Union républicaine, on n'a l'intention de soustraire les candidats au libre examen qui est dans le droit de la presse aussi bien que dans celui des réunions publiques; les comités comprennent, trop d'ailleurs, leur responsabilité pour essayer d'escamoter ainsi un succès qui pourrait se changer en déroute si, dimanche prochain, nombre de conservateurs ne se sentant pas suffisamment édifiés pour voter, laissaient ainsi passer la liste de l'Internationale. On peut donc l'affirmer en toute confiance: les retards dont on se plaint n'ont pas d'autres causes que celles que j'ai énumérées plus haut.

M. Menier, le fameux chocolatier, le propriétaire du plus bel hôtel de Paris, dans le parc Monceau, vient de faire afficher sa candidature accompagnée d'une profession de foi extrêmement républicaine, puisqu'elle affirme sa référence exclusive pour cette forme de gouvernement. On se demande si M. Menier n'a pas été admis par les Comités, puisqu'il devance ainsi la publication de leur liste?

La question des loyers aussi bien que celle des échéances forment pour la grande masse de la population parisienne une préoccupation bien plus considérable que toutes les élections et les emprunts du monde. Je ne sais si on en est bien convaincu au sein de l'Assemblée de Versailles, mais le Gouvernement a commencé à s'en émouvoir. La preuve, c'est l'avis affiché ce matin, afin de prévenir les personnes qui ont des réclamations à faire au sujet de leurs loyers, qu'elles n'ont plus besoin de s'adresser personnellement aux maires, mais qu'elles peuvent le faire utilement en envoyant par écrit, d'ici au 1er juillet, un exposé de leur demande au greffe de la justice de paix de leur arrondissement. Ces avis, qui a évidemment pour objet de prévenir l'encombrement si énorme depuis ces jours derniers à la porte des mairies et la perte de temps qui en résulte, ne paraît pas encore avoir produit son effet. Devant toutes les mairies, les queues de locataires sont aussi formidables que jamais.

J'ajouterai que des pétitions se couvrent de signatures pour demander à l'Assemblée de revenir sur les lois relatives aux loyers et aux échéances qui pouvaient paraître suffisantes après le premier siège de Paris, mais qui ne le sont évidemment plus après les deux mois de souffrances imposées à la masse du commerce, de l'industrie, des ouvriers et des salariés de toute nature par le règne de la Commune.

M. Thiers va tout à fait bien, depuis hier, et la preuve qu'il ne se ressent nullement de son indisposition, c'est que la revue aura décidément lieu jeudi prochain. Personne, en effet, plus que le Chef du pouvoir exécutif ne désire cette revue et ne désire y assister.

P. S. — L'Opinion nationale et le Bien public rompent en visière aux comités électoraux dont ils attendaient inutilement l'avis. Ces deux feuilles, au nom de l'Union républicaine de la presse, publient la liste suivante :

M. Broca, professeur de l'Ecole de médecine, colonel Denfert, Deschanel, Dubail, maire du 10e arrondissement, Grosjean, ancien député de l'Alsace, Ad. Guérout, Hauréau, membre de l'Institut, Hérisson, maire du 6e arrondissement, Hérold, Leplaquais, maire de Vanves, Melsheim, avoué à Schlestadt, Nadaud (ancien représentant); Agricoll Perdiguier, id.; Permolet, maire du 16e arrondissement; Laurent Pichat; de Pressencé, ministre protestant; Rochard, industriel, E. Tenot; L. Ulbach; Vautrain et Vignault.